

## → LES RÉPONSES CITOYENNES AUX CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS : LE CAS DE ACORD DANS LES PAYS DU SAHEL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Mamadou GOÏTA\*

*Plusieurs interrogations persistent de nos jours quant aux instruments et institutions légales (juridico-politiques) mises en place pour prévenir et gérer les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il semble opportun de faire le point sur la question de la prévention et de la gestion de ces conflits dans la perspective d'un partenariat multi-acteurs, multi-spatial et multidimensionnel afin d'ébaucher les pistes d'actions mieux adaptées aux défis actuels et futurs.*

agriculteurs eux-mêmes. Dans certains pays, la nouvelle réorganisation ou réforme agraire et foncière n'a pas résolu le problème de la gestion dualiste du foncier (gestion traditionnelle et gestion modern). De plus, profitant des phases de transition dans la matérialisation de nouvelles lois, certains acteurs cherchent à s'emparer du maximum de ressources. Tous les pays de la région sont touchés par ces problèmes, mais ce sont ceux qui couvrent le plus d'espaces incultes qui en pâtissent surtout. La plupart du temps, les facteurs qui déclenchent et entretiennent ces conflits sont :



PHOTO : COTA

Dans les pays du Sahel en Afrique de l'Ouest, malgré l'existence d'autres défis majeurs du développement qui ne parviennent pas à être pris en charge de façon responsable, très peu de zones sont épargnées par les conflits. Instables, les politiques de développement ont du mal à se positionner sur les questions de coexistence pacifique entre les différentes couches socio-professionnelles, notamment entre les agriculteurs et les éleveurs dans les zones pastorales où les ressources sont très limitées. Depuis la période des indépendances au début des années 1960, les conflits, souvent très violents, ont fait payer un lourd tribut non seulement aux acteurs et actrices eux-mêmes prenant part directement aux conflits mais également aux populations dont la survie et les moyens de subsistance en subissent les répercussions.

### LES CONFLITS FONCIERS

La diminution progressive des espaces de culture, de pâturage, de pêche... a fortement contribué à dégrader les relations entre différents groupes socioprofessionnels. C'est ainsi que les conflits prolifèrent entre éleveurs et agriculteurs et entre

- la course effrénée des populations pour l'utilisation des ressources (notamment la terre, l'eau et les zones de pâturage suite à la dégradation progressive de ces ressources) ;
- la mauvaise gouvernance politique, économique et sociale des Etats qui ne proposent pas de politiques sectorielles cohérentes pour favoriser une meilleure exploitation des ressources à travers la création des espaces concertés d'échanges entre les différentes familles d'acteurs socioéconomiques et politiques ;
- la construction ethnocentrique de certains pays de la sous-région avec la prédominance des coutumes traditionnelles qui ont des difficultés à trouver leur place dans les dynamiques actuelles des lois foncières ;
- les actions des intervenants extérieurs (ONG, Etat, autres) qui ont du mal à organiser les espaces de concertation et de conciliation entre les différentes familles d'acteurs avant, pendant et après les initiatives d'aménagement dans différentes zones souvent abandonnées mais qui deviennent des objets d'enjeux après leur mise en valeur ;
- le taux d'analphabétisme assez élevé des populations ;
- la grande faiblesse de la société civile ne lui permettant pas de jouer pleinement son rôle d'interface ;

\* Socio-économiste du développement, Ingénieur en gestion des systèmes de formation, Directeur Régional Sahel 1 (ACORD).

- la pauvreté massive au sein des populations les rendant très susceptibles face à l'émergence de certains acteurs ;
- la faiblesse des systèmes judiciaires pour trouver des solutions définitives en termes de conciliation aux nombreux conflits que leur sont soumis.

D'autres facteurs tels que les catastrophes naturelles (sécheresse, désertification, famines), la pandémie du SIDA, le poids de la dette, l'exploitation abusive des ressources des pays par des acteurs extérieurs en complicité avec les nationaux, l'inégalité des termes de l'échange, etc. ont aggravé la situation et ont contribué à instaurer des obstacles majeurs au développement. Il est donc inévitable et indispensable d'agir dans le conflit pour agir dessus, en traiter les conséquences bien sûr mais s'attaquer aussi à leurs causes.

### UNE TRIPLE LOGIQUE DE CONFLIT

Il existe généralement trois types de conflits :

- des conflits de **besoins matériels** liés généralement à la course pour l'accès aux ressources naturelles, minières...
- des conflits d'**intérêts** qui se déroulent autour de la recherche du **pouvoir** ;
- des conflits de **valeurs** qui trouvent leurs fondements dans les croyances, les référentiels culturels... Il s'agit des conflits ethniques, des conflits religieux...

La difficulté majeur de travailler dans la transformation des conflits entre agriculteurs et éleveurs réside dans le fait qu'ils se situent très souvent (mais pas toujours) dans les trois logiques en même temps. Cette transversalité rend difficile toute analyse des causes profondes et surtout les relations entre les différents acteurs individuels et collectifs qui sont parties prenantes.

Travailler sur la prévention et la gestion des conflits aujourd'hui en Afrique de l'Ouest suppose de contribuer aux profonds changements dans les politiques, les structures, les façons de faire des populations et les formations initiées à différents niveaux.

La vague actuelle des processus de démocratisation et des politiques de décentralisation en Afrique de l'Ouest ainsi que les défis de transformation et d'adaptation qu'elles posent aux différents acteurs du développement, de la gouvernance du niveau local au niveau régional, est peut-être une opportunité à saisir pour effectuer les réformes nécessaires.

Encore faut-il ne pas se perdre dans une instrumentalisation des mécanismes qui conduise à "considérer les moyens comme une fin".

### LA SOCIÉTÉ CIVILE

Parler de la société civile et des conflits entre agriculteurs et éleveurs au Sahel nécessite de parler de façon globale du rôle et de la place de cette société civile dans le développement actuel des Etats. Bien que cette optique d'analyse ne soit pas l'objet de cet article, certaines questions restent fondamentales en ce moment :

- Les OSC (organisations de la société civile) sont-elles suffisamment prêtes pour contribuer efficacement et avec efficacité à la construction d'une paix durable entre agriculteurs et éleveurs dans les pays du Sahel ?
- Qu'est-ce qu'elles ont pu faire jusque-là pour prévenir ou résoudre les conflits passés ?
- Occupent-elles tous les espaces ouverts pour contribuer à la construction d'une paix durable entre les acteurs ?

Les réponses ne sont pas simples car elles varient d'un pays à l'autre et dépendent de plusieurs facteurs endogènes et exogènes. Cependant, certaines tendances "régionales" se dégagent qu'il est important de mettre en exergue.

### PROGRAMME D'APPUI À L'ÉMERGENCE D'UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Confrontée aux différents conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les pays de l'Afrique de l'Ouest au même titre que les autres acteurs, ACORD, en tant qu'organisation de la société civile, a pris plusieurs initiatives pour tenter d'apporter sa contribution à la recherche de solutions. Ces initiatives sont multiples et dépendent des types de conflits. Elles ont permis dans certains cas de trouver les solutions idoines à certains conflits aussi bien à l'intérieur des espaces nationaux que dans des situations transfrontalières.

Longtemps ACORD a travaillé sur les conséquences des problèmes et cela de façon isolée à l'intérieur des espaces nationaux et même souvent plus réduits. Après deux années de réflexion, elle a construit un programme régional intitulé "programme d'appui à l'émergence d'une citoyenneté active dans les pays du Sahel<sup>1</sup>". Ce programme s'articule autour de cinq thèmes majeurs<sup>1</sup>. La prévention et la gestion des conflits y occupent une place prépondérante. L'analyse du contexte a amené l'organisation à redéfinir son échelle de programmation pour mettre en lien les différents enjeux. Les questions comme les conflits dépassent de loin les frontières. Les processus de décentralisation en cours et le développement du concept de "Pays frontières" constituent entre autres des éléments importants de justification pour pareille approche.

De manière spécifique, la démarche d'ACORD vise à développer des compétences locales et à donner aux bénéficiaires et aux partenaires la possibilité d'analyser leur expérience dans et sur les conflits afin de la partager à un niveau plus large. Grâce à ce processus, ACORD encourage la participation des communautés, les aide à s'interroger, à analyser et à articuler clairement leur perception de la situation et des solutions depuis leurs propres perspectives. Les communautés locales en particulier sont responsabilisées à tous les niveaux et dans toutes les interventions liées aux conflits afin que leurs préoccupations, leurs besoins et leurs opinions par rapport au contexte spécifique de ces conflits soient pris en compte. Une telle option leur a permis dans bien des cas de défendre elles-mêmes leurs droits.

La nouvelle approche de travail d'ACORD dans les conflits et sur les conflits ne consiste pas seulement à "fournir des services" mais également à "susciter un changement" en vue d'une paix "durable" et consensuelle.

ACORD travaille sur les questions de conflits depuis plusieurs années. Ses initiatives consistent pour l'essentiel dans l'organisation de colloques, d'activités d'étude et de recherche-action, de rencontres intercommunautaires destinées à créer des conditions de dialogue inter et intragroupe dans une logique de gestion ou de prévention des conflits, d'ateliers de formations mutli-acteurs, de programmes pastoraux régionaux avec d'autres organisations pour traiter les questions spécifiques relatives à la gestion de la transhumance et des questions foncières et pour contribuer aux débats sur la coexistence entre les agriculteurs et les éleveurs.

<sup>1</sup> Les autres composantes sont : Décentralisation et gouvernance, Moyens d'existence, Equité genre, le VIH/SIDA. La recherche-action, le plaidoyer sont des outils d'accompagnement des axes thématiques et géographiques.



PHOTO : COTA

Des initiatives sont prises afin de contribuer à l'élaboration de codes pastoraux là où il n'en existe pas ou pour modifier les plus lacunaires. Des études comparatives sont encore en cours pour permettre d'avoir des apprentissages mutuels et d'envisager une approche régionale de la question des codes pastoraux.

En collaboration avec les Commissions Nationales de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CNPAL) mises en place dans les différents pays de la CEDEAO, ACORD s'intéresse également à la question de la "prolifération des armes légères".

Les différentes actions entreprises ont permis d'avoir des résultats importants mais certaines faiblesses demeurent et cela en lien avec la nature et le niveau de la société civile (ou même des sociétés civiles) dans la sous-région.

### UNE GRANDE FAIBLESSE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA DIMENSION "PRÉVENTION" DES CONFLITS

La société civile a encore beaucoup de mal à affirmer son indépendance vis-à-vis des autres acteurs. Son niveau d'information est généralement insuffisant, de même que son niveau de professionnalisme sur les questions liées aux conflits. Les conditions de création d'une synergie d'action entre ses membres et avec les autres acteurs ne sont pas réunies.

Une des grandes faiblesses de la société civile sur les questions de conflit reste aujourd'hui la mise en œuvre d'actions pertinentes sur la dimension prévention. Cette faiblesse est assez importante car elle limite la portée des actions entreprises et donne une forme ambiguë à son intervention quand les crises qu'elle aurait pu éviter éclatent. Il est dès lors nécessaire d'approfondir la réflexion sur les mécanismes, les démarches et les outils de prévention des conflits. La constitution de réseaux forts sur la base d'un engagement "sincère" peut contribuer à sortir de cette impasse.

### QUAND LES CONFLITS DEVIENNENT UNE AGR (ACTIVITÉ GÉNÉRATRICE DE REVENUS) AUSSI BIEN POUR LES OSC QUE POUR LES PARTENAIRES FINANCIERS

A l'instar du SIDA et de la décentralisation, les conflits sont devenus de nos jours une activité génératrice de revenus pour plusieurs organisations de la société civile ouest africaine et leurs partenaires du Nord. Il est évident que la recherche d'une survie institutionnelle est très souvent à l'origine d'une telle orientation et elle nuit à la crédibilité des OSC dans les espaces de dialogue mais aussi en face des protagonistes des conflits.

### QUAND LES CONFLITS INSTITUTIONNELS DES OSC EMPÊCHENT LES CONFLITS DE SE RÉSOUDRE

Un autre problème non moins important reste les querelles internes entre les OSC travaillant sur les questions de conflits empêchant ainsi l'utilisation des voies adéquates pour trouver des solutions durables aux conflits latents ou déclarés. Les jeux d'intérêts, les jeux et enjeux de pouvoir dans l'environnement institutionnel contribuent à exacerber les crises déjà persistantes dans les différents pays.

### COMMENT ALLER PLUS LOIN ?

Pour favoriser une plus grande incidence des actions actuelles de tous les acteurs sur les conflits, il importe de mettre l'accent sur :

- La restauration de la légitimité de l'Etat et des OSC en Afrique de l'Ouest pour que ces deux acteurs puissent contribuer aussi bien de façon efficace à la prévention des conflits qu'à leur transformation dans les cas où ils surviennent.



PHOTO : COTA

- Une réduction sensible de l'exclusion sociale à travers la réalisation d'actions de développement qui prennent en compte les couches pauvres et celles qui sont socialement exclues. Les zones pastorales doivent constituer des espaces de préoccupations à cet effet. La capacité d'analyse de l'exclusion sociale doit être développée pour permettre de bâtir des programmes cohérents de réduction de l'exclusion sociale et de la pauvreté.
- Une organisation et un renforcement "sincère" de la société civile dans sa diversité et dans sa complexité socio-institutionnelle pour agir dans une logique de transformation des conflits.
- La résolution des problèmes d'impunité dans tous les domaines de la vie socio-économique, politique, culturelle qui est à l'origine de beaucoup de frustration des groupes socio-professionnels.
- Le renforcement de la réconciliation intergroupe et intragroupe dans les pays où les conflits fonciers ont eu lieu et ont pu être maîtrisés à travers les médiations ou les arbitrages.
- La consolidation des assises économiques des pays et des régions pour les rendre moins dépendants de l'extérieur dans l'utilisation des ressources.
- L'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement "partagées" (notamment de politiques pastorales presque inexistantes dans beaucoup de pays) qui prennent en compte les défis majeurs des acteurs et actrices concernés. Ces défis concernent notamment la gestion des parcours pastoraux, des zones de pâturages, les aménagements agricoles...
- La consolidation de l'intégration régionale et l'application stricte des textes en vigueur surtout dans la composante "sécurité et paix".
- L'ouverture des espaces de prévention et de gestion des conflits de la CEDEAO aux OSC pour assurer une plus grande pérennité des acquis de négociation.
- Développer une capacité "avérée" d'alertes précoces des conflits et mettre en place des dispositifs et mécanismes de partage des informations sur les conflits. ■